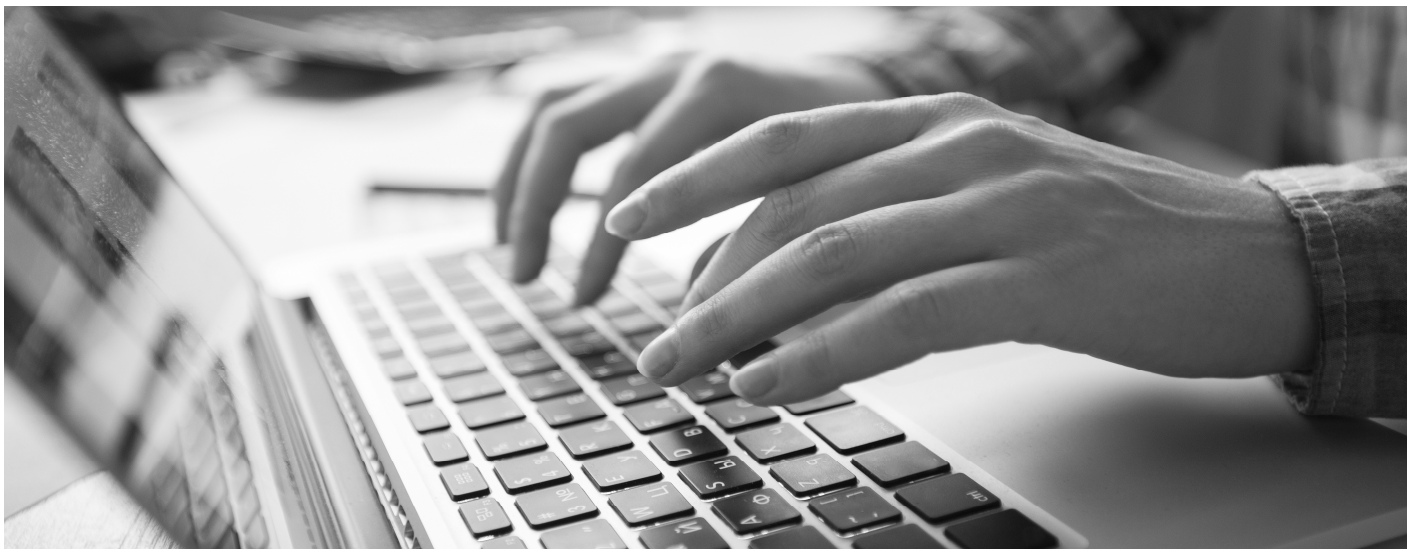

HÉDÉBAZOUGES

LETTRE MENSUELLE DE LA MUNICIPALITÉ

AVRIL 2023 - N° 242

RDV NUMÉRIQUE OUVERT A TOUS

Vous avez besoin d'un coup de main pour une démarche administrative mais vous n'avez pas d'ordinateur ? Vous avez une tablette ou un smartphone et vous avez envie d'installer une nouvelle application ? Vos mails ne fonctionnent pas ? etc... La mairie vous propose des ateliers mensuels (1 fois/mois) le samedi matin, animés par des bénévoles. Vous souhaitez devenir bénévole ? N'hésitez pas à prendre contact avec la mairie. Prochain atelier : 15 avril. Prendre rdv à la mairie par téléphone ou par mail.

ACTUALITÉ

RAPPEL : PRIORITÉS A DROITE – Toutes les zones à 30km/h signalées sur le territoire obligent les automobilistes à appliquer automatiquement la priorité à droite (sous réserve d'une signalisation particulière). La municipalité remercie aux concitoyens de respecter l'article 411-4 du Code de la route pour la sécurité de toutes et tous.

INAUGURATION - Inauguration officielle le samedi 1er avril à 14h30 des berges naturistes sur le site des onze écluses. La municipalité et la Région Bretagne ont signé un partenariat "le canal au naturel" pour permettre l'ouverture du chemin de halage aux naturistes le dernier samedi du mois.
Venez comme vous êtes. Voyeurs, exhibitionnistes s'abstenir !

« GERER MES BIENS IMMOBILIERS » (GMBI) - Depuis le 1er janvier 2023, tous les propriétaires ont une nouvelle obligation fiscale à accomplir en ligne sur leur espace sécurisé : ils doivent confirmer à l'administration fiscale qui occupe leur propriété.
Cette démarche obligatoire doit être réalisée avant le 1er juillet 2023. + d'infos sur impots.gouv.fr ou 0 809 401 401.

COMMUNIQUÉ BREIZHGO - Dans un contexte global de pénurie de conducteurs, BreizhGo en Ille-et-Vilaine prolonge son Plan de Transport Adapté, jusqu'au **7 juillet** 2023. **Par conséquent, les horaires des lignes 1a, 1b, 2, 8a, 8b, 12, 15 et 19 restent modifiés.** Les fiches horaires, valables durant cette période, sont disponibles uniquement sur le site www.breizhgo.bzh/se-deplacer-en-bretagne/se-deplacer-en-car/ille-et-vilaine.

VIDE-GRENIERS – Organisé par l'école Abbé Pierre. Site des 11 écluses le dimanche 14 mai de 8h à 18h. 2,5€ le mètre linéaire. Restauration sur place. Uniquement sur réservation.
Inscription au 06 82 33 93 63 ou au 06 83 17 41 75

CONCOURS DE PÉTANQUE - L'UNC de Hédé-Bazouges organise son concours de pétanque en triplette formée (3 joueurs). Ouvert à tous. Samedi 1er avril. Terrain à côté de l'EHPAD. Pointage des équipes à 13h. Tarif : 15€/équipe (3 joueurs). Lot offert à tous les participants. Au repas : partage du cochon. Restauration et buvette sur place. Inscription : Rémi Josse – 9 rue du Chemin Horain 35630 HB ou Jean-Claude Courtin - 20 bis rue du Chemin Horain / 06.79.39.03.06 ou 06.14.21.43.51.

LA MAISON DU CANAL OUVRE SES PORTES SAMEDI 1 AVRIL A HEDE-BAZOUGES - Tout au long de la saison : Musée gratuit – animations – festivités - boutique et librairie locale. Point information touristique pour vous faire découvrir le territoire.
Les mardis 18 et 25 avril à 10h : **Animation ludique et pédagogique** sur le thème du canal. Au programme, petite visite du site des 11 écluses et **« Le jeu du petit batelier ».** Le but : les enfants doivent passer les 48 écluses du Canal avec leur pion bateau sur un plateau de jeu grand format. Ils devront trouver des questions "cachées" dans un périmètre de jeu défini, puis y répondre grâce à des indices. Inscription obligatoire : 5€/enfants. A partir de 7 ans. Période et horaires d'ouverture de la Maison du canal : voir verso, section infos pratiques.

ECOLOCALROCK - Le festival de la transition écologique et du vivre autrement, revient pour une 2è édition le 30 avril 2023 de 10h à 20h à Hédé-Bazouges. Cette année, la thématique s'articule autour du recyclage et du « zéro déchet ». Elle nous embarque dans des ateliers créatifs pour petits et grands, un marché zéro déchet avec des créateurs, associations et artisans locaux, un troc de plantes, un spectacle pour enfants et un concert de clôture tout public avec les Monty Picon ! Programme complet, infos ou pour rejoindre l'équipe de bénévoles : http://artdslesepinards.canalblog.com/

Séance du Conseil Municipal du vendredi 27 janvier 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept janvier, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de HÉDÉ-BAZOUGES sur convocation du 23 janvier 2023 s'est réuni dans la salle du conseil, sous la Présidence de Madame Isabelle CLÉMENT VITORIA, Maire de la commune de Hédé-Bazouges. **PRÉSENTS :** Mme CLÉMENT-VITORIA Isabelle, Mr PORTEBOEUF Tony, Mr VEYRE Christian, Mr CADOU Didier, Mme STÉPHAN Nadine, Mme DIFFER Sonia, Mme NAVET Cindy, Mme LERAY Stéphanie, Mme CHERRÉ Françoise, Mr QUENISSET Cédric, Mr VEYRE Christian, Mr ROCHARD Stéphane, Mr THOMAS Nicolas.

ABSENTS EXCUSÉS : Mr BOURGOUIN Hervé, Mr MEYER Damien, Mr ROBINAULT Thierry,Mme HAYÉ Anne, Mme THÉBAULT Stéphanie. **ABSENTS NON EXCUSÉS :** Mr TABEAU Cédric.

POUVOIRS : Mr BOURGOUIN Hervé donne pouvoir à Mr PORTEBOEUF Tony, Mme THÉBAULT Stéphanie donne pouvoir à Mme STÉPHAN Nadine, Mr ROBINAULT Thierry donne pouvoir à Mr MELL Gwenole, Mme HAYÉ Anne donne pouvoir à Mme CLÉMENT VITORIA Isabelle, Mr MEYER Damien donne pouvoir à Mme NAVET Cindy. **SECRETAIRE DE SEANCE :** Monsieur MELL Gwenole.

OBJET N°01-01-2023 : Approbation du Procès-Verbal du 16 décembre 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide **D'APPROUVER** le procès-verbal du 16 décembre 2022.

OBJET N°02-01-2023 : Contrat d'assurance des risques statutaires du personnel - Délibération donnant habilitation au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Ille-et-Vilaine.

Mme la Maire expose l'opportunité pour la collectivité de pouvoir souscrire un ou plusieurs contrats d'assurance des risques statutaires du personnel garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents. **Le Conseil Municipal décide à l'unanimité DE DÉCIDER** que le Président du C.D.G 35 est habilité à souscrire pour le compte de notre collectivité des contrats d'assurance auprès d'une entreprise d'assurance agréée, cette démarche pouvant être menée par plusieurs collectivités locales intéressées. Ces contrats devront couvrir tout ou partie des risques suivants : **d**écès, accidents du travail, maladies imputables au service (CITIS), incapacité de travail en cas de maternité, d'adoption et de paternité, de maladie ou d'accident non professionnel. Pour chacune des catégories d'agents, les assureurs consultés devront pouvoir proposer à la collectivité une ou plusieurs formules. Caractéristiques : durée de contrat : 4 ans (01/01/2024); régime de contrat: capitalisation

OBJET N°03-01-2023 : Création de 2 postes au service technique (1 poste en espaces verts et 1 poste pour la maintenance des bâtiments)

Dès le 01/02/2023, la création de deux emplois permanents de catégorie C au grade d'adjoint technique à T.C à raison de 35h/semaine est nécessaire pour l'exercice des fonctions d'agent aux espaces verts et d'entretien des bâtiments communaux. La rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement et sera déterminée en prenant en compte les fonctions occupées, la qualification requise pour leur exercice et détenue par l'agent ainsi que son expérience. **Le Conseil Municipal décide à l'unanimité DE CRÉER** au tableau des emplois et des effectifs deux emplois permanents d'agents techniques pour l'entretien des espaces verts et la maintenance de bâtiments, au grade d'adjoint technique de la catégorie C, à T.C à raison de 35/35è au 01/02/2023, **DE DÉCIDER** que ces emplois pourraient être pourvus par un fonctionnaire de catégorie C de la filière technique, au grade d'adjoint technique**, DE DÉCIDER** qu'en cas de recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions pourront être exercées par un contractuel relevant de la catégorie C dans les conditions fixées à l'article L. 332-8 2° du CGFP pour une durée de 3 ans maximum, renouvelable dans la limite totale de 6 ans., **D'INSCRIRE** au budget les crédits correspondants, **QUE** les dispositions de la présente délibération prennent effet au 01/02/2023, **INFORME** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

OBJET N°04-01-2023 : Tableau des emplois et des effectifs permanents et non permanents

Afin de tenir compte de l'évolution des besoins du service technique de la commune et d'améliorer l'organisation des services suite à des mouvements de personnel, Mme la Maire propose d'actualiser le tableau des emplois de la commune comme suit :

- Création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet avec une durée hebdomadaire fixée à 32,47 heures, à compter du 1er décembre 2022 pour remplacer un agent ayant démissionné
- Création de 2 postes d'adjoints techniques à temps complet avec une durée de 35h/semaine, dès le 01/02/2023 pour remplacer un agent en disponibilité et subvenir à la hausse du volume de travail.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité D'APPROUVER le tableau présenté des effectifs des emplois non permanents de la collectivité ou de l'établissement, à compter du 01/01/2023 et **D'INSCRIRE** au budget les crédits nécessaires de l'exercice en cours.

OBJET N°05-01-2023 : Autorisation de supprimer des documents du fond de la Bibliothèque municipale

Pour que les collections proposées au public restent attractives et répondent aux besoins de la population, elles doivent faire l'objet d'un tri régulier. Cette opération devant être effectuée régulièrement au cours de l'année, cette délibération a une validité permanente. **Le Conseil Municipal décide à l'unanimité D'AUTORISER** l'adjoint au patrimoine de la bibliothèque à sortir ces documents de l'inventaire et à les traiter selon les modalités qui conviennent et **D'AUTORISER** l'adjoint au patrimoine de la bibliothèque à éliminer les documents du fond de la bibliothèque selon leur état.

OBJET N°06-01-2023 : Convention de rétrocession du lotissement le bois des haducs

Le constructeur "TERRAVIA", souhaite construire un lotissement dénommé "Le Bois des Haducs" et a déposé un permis d'aménager. Dans cette demande de permis, le lotisseur souhaite réaliser une convention de rétrocession avec notre commune concernant l'éclairage (un candélabre), la voirie, les espaces verts. Afin de l'accorder, il est nécessaire que cette convention soit signée des 2 parties. L**e Conseil Municipal décide à l'unanimité DE SIGNER** la convention de rétrocession du lotissement le bois des Haducs.

OBJET N°07-01-2023 : Montant de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité

Mme la Maire donne connaissance au Conseil du décret n° 2002-409 du 26 mars 2002 portant modification des redevances pour occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité. **Il est proposé au Conseil Municipal DE FIXER** le montant de la redevance pour occupation du domaine public au taux maximum prévu au décret visé ci-dessus, **DE REVALORISER** ce montant automatiquement chaque année par application de l'index ingénierie mesuré au cours des 12 mois précédent la publication de l'index connu au 01er janvier ou tout autre index qui viendrait lui être substitué, **D'ADOPTER** la proposition qui lui est faite concernant la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité.

OBJET N°08-01-2023 : Demande de subvention pour l'aménagement d'un kiosque dans le jardin d'Amélie et Jules

Mme la Maire expose le projet de kiosque en bois dans le jardin d'Amélie et Jules dont le coût prévisionnel est estimé, sur la base de devis à 5674,60 € HT. Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention d'Etat au titre de la D.E.T.R ou de la D.S.I.L. Le plan de financement prévisionnel est de 4 540 € en subventions et 1 134.60 € en autofinancement. Echéancier du 01/02/2023 au 31/08/2023. **Il est proposé au Conseil Municipal D'APPROUVER** la réalisation du projet présenté estimé à 5 674,60€ HT, **D'APPROUVER** le plan de financement exposé (sous réserve du vote du budget prévisionnel), **D'INSCRIRE** au budget les crédits nécessaires de l'exercice en cours, **D'AUTORISER** Madame la Maire à solliciter les subventions précitées.

OBJET N°09-01-2023 : Demande de subvention pour la pose de panneaux photovoltaïques sur la salle des sports

Mme la Maire expose le projet de pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle des sports, dont le coût prévisionnel est estimé, sur la base de devis à 168 570 € HT. Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention d'État au titre de la D.E.T.R ou de la D.S.I.L et de la cohésion des territoires « Bien vivre partout en Bretagne ». Echéancier : du 01/02/2023 au 30/09/2023. **Il est proposé au Conseil Municipal D'APPROUVER** la réalisation du projet présenté estimé à 168 570€ HT, **D'APPROUVER** le plan de financement exposé (sous réserve du vote du budget prévisionnel), **D'AUTORISER** Mme la Maire à solliciter les subventions précitées.

OBJET N°10-01-2023 : Demande de subvention pour la rénovation de la cour et du mur du Bar'zouges

Mme la Maire expose le projet de rénovation de la cour et du mur de la Maison des Associations, dont le coût prévisionnel est estimé, sur la base de devis à : 18 790 € HT. Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention d'Etat au titre de la D.E.T.R ou de la D.S.I.L. Echéancier du 01/02/2023 au 31/08/2023. **Il est proposé au Conseil Municipal, D'APPROUVER** la réalisation du projet présenté estimé à 18 790€ HT, **D'APPROUVER** le plan de financement exposé (sous réserve du vote du budget prévisionnel), **D'AUTORISER** Mme la Maire à solliciter les subventions précitées.

OBJET N°11-01-2023 : Demande de subvention pour sécuriser la voirie entre école-restaurant scolaire

Mme la Maire expose que le projet de sécurisation des voies de la cantine, dont le coût prévisionnel est estimé, sur la base de devis à 36 255 € HT. Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention Etat au titre de la D.E.T.R, la D.S.I.L. et le département au titre des amendes de police. Echéancier du 01/02/2023 au 30/09/2023. **Il est proposé au Conseil Municipal D'APPROUVER** la réalisation du projet présenté estimé à 36 255,00€ HT, **D'APPROUVER** le plan de financement exposé (sous réserve du vote du budget prévisionnel), **D'AUTORISER** Mme la Maire à solliciter les subventions précitées.

OBJET N°12-01-2023 : Demande de subvention pour l'aménagement de la salle des sports

Mme la Maire expose le projet d'aménagement de la salle des sports, dont le coût prévisionnel est estimé, sur la base de devis : à 3 000 € HT. Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention d'Etat au titre de la D.E.T.R ou de la D.S.I.L. Echéancier du 01/02/2023 au 30/09/2023. **Il est proposé au Conseil Municipal D'APPROUVER** la réalisation du projet présenté estimé à 3 000€ HT, **D'APPROUVER** le plan de financement exposé (sous réserve du vote du budget prévisionnel), **D'AUTORISER** Mme la Maire à solliciter les subventions précitées.

OBJET N°13-01-2023 : Demande de subvention pour la mise en place d'autopartage

Mme la Maire expose que le projet d'autopartage, dont le coût prévisionnel pour l'achat de 2 véhicules est estimé, sur la base de devis à : 20 000 € HT. Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention Etat au titre du fond vert, de la D.S.I.L, et de la CCBR au titre du labo citoyen. Echéancier du 01/02/2023 au 30/09/2023. **Il est proposé au Conseil Municipal D'APPROUVER** la réalisation du projet présenté, estimé à 20 000€ HT, **D'APPROUVER** le plan de financement exposé (sous réserve du vote du budget prévisionnel), **D'AUTORISER** Mme la Maire à solliciter les subventions précitées.

OBJET N°14-01-2023 : État et usage des Bâtiments communaux - solde de l'étude et approbation de l'opération de réaménagement des bâtiments communaux

Le bâtiment de la Mairie et la grange Sarciaux nécessitent une mise aux normes et un aménagement en vue de mutualiser les espaces. A ce titre, la Mairie a fait appel en 2021 au cabinet d'architecture Céleste afin d'effectuer une étude de faisabilité sur ces deux bâtiments. Les élus ont envisagé d'offrir des espaces plus fonctionnels à certains acteurs importants de la commune (théâtre, offre culturelle, offre artistique). Le département a été sollicité pour demander une subvention de 15 000€ sur la base du décompte des dépenses réelles (taux de 50%, plafonné 15 k€). Le projet pourra être fractionné en 2 phases de travaux dont la projection financière a été détaillée en Conseil municipal. La possibilité d'un concours d'architecture incluant la grange Sarciaux et les extérieurs est envisageable et de réaliser un réseau de chaleur entre les bâtiments communaux. **Il est proposé au Conseil Municipal DE VALIDER** cette étude et **DE SOLLICITER** la demande de paiement de la subvention d'un montant de 15 000€ afférente à l'étude de faisabilité, auprès du département dans le cadre du fond de solidarité territorial-contrat d'objectif.

OBJET N°15-01-2023 : Délégations du Maire

A CCBR n'a pas exercé son droit de préemption sur les biens cadastrés présentés en Conseil municipal.

OBJET N°16-01-2023 : Questions diverses

ASSOCIATIONS

HEDE-BAZOUGES NATURE - Dimanche 2 Avril, Journée randonnée de 16 km à Iffendic ,environ 5h de marche. Au programme : Le Vallon de la chambre au Loup et ses falaises de 35 m de haut, le site archéologique de Boutavent et le Lac de Trémelin. N'oubliez pas votre pique-nique !
Le départ pour co-voiturage est fixé à 9h30, place du Château à Hédé-Bazouges.
Contact : Corinne au 06 89 92 18 43
+ infos sur : hede-bazouges-nature.fr

BAR'ZOUGES EN AVRIL - Sam 1er : AG/Anniversaire (les 10 ans du Barzouges) / Mer 5 : Cercle de femmes 20h (Florence 06.62.09.39.26) / Ven 7 : Barzap zic boeuf musical / mar 11: 19h30 Atelier d'écriture avec Emilie (06.16.23.36.15) / Sam 15: Vernissage expo aquarel JOUB à 19h, et spectacles à 20h ; scène amateur Poulpe et Gange, 21h groupe Pseudonymes : dim 16 : sortie Nature à 10h (résa nicolas@le-nez-dehors.fr) / dim 16 : Café tricopapote
Consulter le programme des ateliers hebdos sur le site web www.cequinouslie.fr / **contact** email : barzouges@cequinouslie.fr / Facebook : Barzouges-Cequinouslie

THEATRE DE POCHE - MU : un spectacle entre danse, performance et musique live. Des sculptures telles des figures totémiques ou montagnes échevelées composent l'espace scénique parcouru par la danseuse-exploratrice Aimée Rose Rich au son des compositions pop de Johanna Luz, musicienne-chanteuse.
Sam. 15 avril – 20h30 / Dim. 16 avril – 17h00
Durée : 40 min. Tout public à partir de 6 ans.
Tarif plein : 13€ / réduit : 10€ / réduit jeunes : 8€ / tarif famille : 8€ / Gratuit avec le PASS + d'infos et réservations : 09 81 83 97 20 / billetterie@theatre-de-poche.com

L'INSTANT PRESENT : LES ATELIERS DU PRINTEMPS - Cercle de Femmes Méditation pour la Terre : Ven. 7 Avril, 20h00 ; **Séance ludique Parents - Enfants - Ados** : Dim. 16 Avril, 10h00 ; **Ateliers Hatha-Yoga Adultes et Ados** : Mar.18 et Mer. 19 Avril, 19h00 ; **Immersion Santé Bien-Être :** sam. 13 et Dim. 14 Mai ; **Relaxation Musicale Bain Sonore** : Sam. 27 Mai, 10h00. Inscription préalable et Renseignements à Kerzinia au 06 84 36 51 02.

LE POIRIER TIERS LIEU - Journée portes ouvertes le samedi 22 avril de 10h à 17h avec au programme à 10h30 un atelier méditation et à 14h30 un atelier permaculture. Vous aurez la possibilité de vous restaurer sur place, le midi sur réservation, et l'après-midi au salon de thé éphémère avec les pâtisseries de Marion. Tout l'après-midi 2 praticiens seront là pour présenter leurs activités : Fabien Gernigon et la géobiologie et Solène Lefort et l'ACP/Focusing.
Informations et réservations auprès d'Agathe, 06 82 63 80 67 ou ecolieu-lepoirier@ecomail.bzh

FORMATION PSC1 ORGANISÉE PAR L'OFFICE DES SPORTS - Le coût de la formation est de 60€ par personne, l'Office finance 50% pour les adhérents et licenciés des clubs adhérents à l'OSBR.

LES AMIS DU PETIT PATRIMOINE ET LA MAISON DU CANAL PROPOSENT : Balade cyclo découverte sur le thème « LES ARBRES ET LES MÉTIERS DU BOIS". **Dimanche 23 avril**, RDV 9h30 à la Maison du Canal pour une visite guidée du musée=2€ ou RDV 10h pour la balade gratuite de 38km AR par le canal-allure familiale jusqu'à St Germain/Ille. Prévoir pique-nique. Réservation : 02.99.45.48.90

INFOS PRATIQUES

BIBLIOTHÈQUE

L'environnement à l'honneur : Exposition Trop de déchets dans nos poubelles : du 1er avril au 10 mai. Mercredi 12/04 à 15h : Fabrication de produits cosmétiques et ménagers (atelier parents / enfants). Samedi 15/04 à 10h30 - Fabrication de tawashi et petit macramé.
Mercredi 19/04 à 16h – Ludolire (histoires et jeux) sur l'environnement. Mercredi 26/04 à 15h - Recyclage de vieux papiers en objets de décoration et origami. Bébés lecteurs : Vendredi 7 Avril à 10h. Ptite Ludo (prêt et retour de jeux de société) : Mercredi 26 Avril à 16h.
Vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles ? Contactez-nous ☺

PERMANENCES GRATUITES EN MAIRIE
Prendre rdv au 02.99.45.46.18
M. SAVIN - Technicien des Bâtiments de France
Vendredi 12 mai 2023 dès 14h15.
M. JOUAN - Conciliateur de justice,
Le mardi 25 avri 2023 de 09h00 à 11h00. Inscriptions jusqu'au vendredi précédent.
AVOCATE - Maître SOLIGNAC - Sur rdv.
ASSISTANTE SOCIALE -
Prendre rdv au C.D.A.S de Combourg, 02.90.02.77.00.

BIBLIOTHEQUE
Ouverte le mardi de 12h à 13h30 - le mercredi de 14h30 à 18h30 - le samedi de 10h à 12h30
biblio@hede-bazouges.fr

ATELIER NUMÉRIQUE
Sam. 15/04 des 9h30.
Réservation obligatoire au 02.99.45.46.18

PERMANENCE DES ÉLUS
Chaque samedi matin de 9h30 à 11h, avec ou sans RDV - 02 99 45 46 18 ou par mail mairie@hede-bazouges.fr
---
MAISON DU CANAL
Ouverte tous les jours :
D'avril à octobre : 14h-18h
Juillet et août : 10h-13h / 14h-18h. Contact :
02 99 45 48 90
contact@maisonducanal.bzh
https://maisonducanal.bzh

FRANCE SERVICES
25 services pour vous accompagner : ADIL, ACTIF, Mission locale, Infos jeunes, CAF, RPAM, CPAM, Espace Info Energie, Ageclic, etc .
Contact : 02.23.16.4545
maison-des-services@bretagneromantique.fr
3 rue de la Mairie 35270 COMBOURG

ANIM'6 - Centre de Loisirs pour les enfants et animations pour les ados. Contact : 02.99.23.00.59.
www.anim6.fr

OFFICE DES SPORTS BRETAGNE ROMANTIQUE
http://club.quomodo.com/osbr/

RELAIS LA POSTE -
Epicerie PROXI
14 rue Jean Boucher
Fermé le lundi
9h-12h30/15h-19h
Contact: 02.99.45.46.32

MARCHÉ TRADITIONNEL
Chaque mardi de 7h30 à 13h place de la Mairie à Hédé /
MARCHÉ BIO
tous les jeudis de 16h30 à 19h00 au Mille-Club à Bazouges

ORDURES MENAGERES
tous les jeudis et TRI SÉLECTIF les jeudis 6 et 20 mars.

DÉCHETTERIE
à Lundi : 14h-18h ; du mardi au samedi : 9h-12h/14h-18h. Fermée le jeudi.

CORRESPONDANT LOCAL OUEST-FRANCE
Monsieur Guy CASTEL au 06 70 52 37 97 ou aguy.castel@free.fr